Commune du

Cateau-Cambrésis

PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique n°1/4

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 16/12/2021
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait au Cateau-Cambrésis,
Le Maire,

DOSSIER APPROUVÉ

ARRETE LE : 10/12/2020
APPROUVE LE : 16/12/2021

auddicé urbanisme
auddicenet

Agence Nord-Les Hauts-(Siège social)
Pôle de Mercatis
Bât D 1er étage
59246 Marcq-en-Baroeul
03 27 19 34 35

Agence Est-Lorraine
Parc des Hauts-Thionvillois
Bât B
57970 Yutz
03 82 55 94 80

Agence Ouest-Normandie
Zone d'activités Les Longs Buissons
Bât Les Clématites Nord - Bât. C
27930 Le Val-Doucet
02 32 53 52 20

Agence Sud-Est
Espace Sainte Croix
6 place Sainte Croix
51100 Châlons-en-Champagne
03 26 64 05 25

Légende

- Elément de patrimoine bâti à préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Linéaire le long duquel la transformation des rez-de-chaussée commerciaux et de services en logements est interdite
- Cheminement doux à préserver au titre de l'article L151-38 du CU
- Elément de patrimoine naturel à préserver au titre de l'article L151-23 du CU - haie et ripisylve
- Secteur concerné par des risques d'inondation (plus de précisions sur les plans bis relatifs aux risques et contraintes)
- Secteur couvert par une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Emplacement réservé
- Elément de patrimoine naturel à préserver au titre de l'article L151-23 du CU - boisement
- Elément de patrimoine naturel à préserver au titre de l'article L151-23 du CU - pâture
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination en zones A et N
- Secteur dans lequel une part minimale de logements locatifs aidés est à produire au titre de l'article L151-15 du Code de l'Urbanisme
- 1AU : Zone à urbaniser à vocation mixte
- 1AUec : Zone à urbaniser à vocation économique
- 2AUec : Zone à urbaniser à long terme, à vocation économique
- A : Zone agricole
- Aec : Secteur agricole comprenant des activités économiques existantes
- As : Secteur agricole accueillant la nouvelle station d'épuration
- N : Zone naturelle
- Nd : Secteur naturel d'équipements (déchetterie)
- Neq : Secteur naturel comprenant des équipements existants
- Np : Secteur naturel accueillant un parc urbain
- Ns : Secteur naturel accueillant la station d'épuration
- Nzh : Secteur naturel de zone à dominante humide du SDAGE Artois Picardie
- Ua : Secteur urbain mixte du centre-ville
- Ub : Secteur urbain mixte de la couronne urbaine des faubourgs
- Uc : Secteur urbain mixte des tissus urbains périphériques
- Uec : Secteur urbain à vocation économique
- Ueq : Secteur urbain à vocation d'équipements et de services
- Unr : Secteur urbain ayant vocation à être restitué à la nature - secteur urbain à renaturer
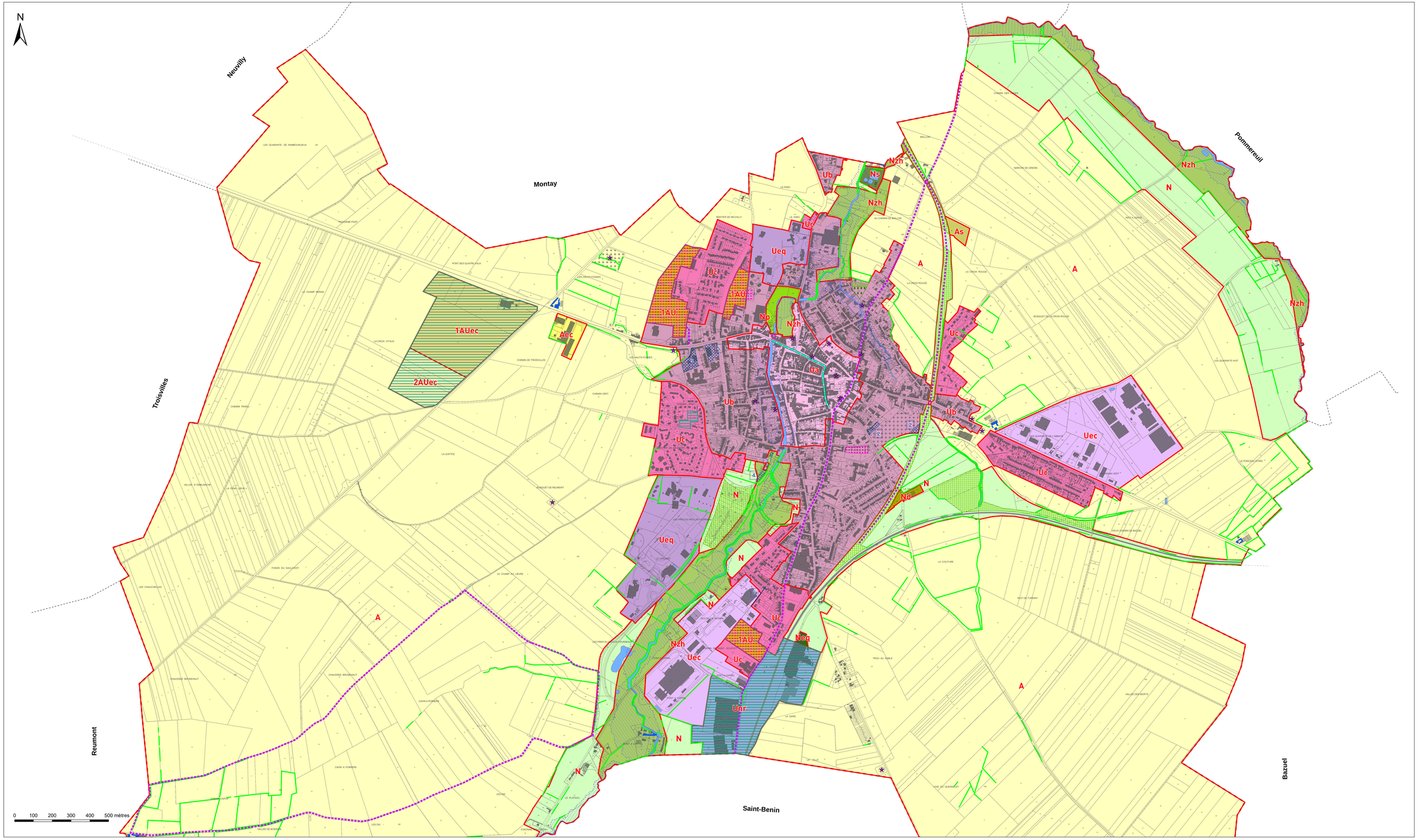
N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	6 209 m²	Desserte du centre hospitalier et extension des bâtiments existants	Centre hospitalier du Cateau-Cambrésis
ER n°2	2 960 m²	Extension du cimetière communal	Commune
ER n°3	208 m²	Aménagement d'un espace vert	Commune
ER n°4	1 200 m²	Aménagement d'un espace vert	Commune
ER n°5	3 999 m²	Aménagement de stationnement et réalisation d'un projet médical	Commune
ER n°6	382 m²	Aménagement d'une connexion douce	Commune